



HAL
open science

Licence Lettres classiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres classiques. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02037578

HAL Id: hceres-02037578

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037578v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Lettres classiques

- Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, philosophie (ALLP)

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Établissement(s) cohabilités : /

L'objectif de la licence mention *Lettres classiques* est de former, sur trois ans, les étudiants à la maîtrise du latin et du grec et à la connaissance des civilisations de la Rome et de la Grèce antiques, afin de les préparer aux épreuves des concours de recrutement de l'enseignement du second degré ou aux métiers de la culture et du patrimoine qui requièrent une vaste culture générale et une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale.

Le cursus est organisé autour de la « discipline principale » qui bénéficie d'un peu plus de la moitié des heures, dont dispose la formation. Y sont associés des enseignements de langue et de littérature française ou d'histoire ou d'italien, conformément au schéma « majeure / mineure », dit aussi « discipline principale discipline associée », ce qui élargit l'offre de formation. Sont aussi prévus des enseignements de mise à niveau destinés aux étudiants, dits « débutants », qui n'ont pas appris au lycée les langues anciennes.

Les étudiants inscrits sont, en 2013-2014, 27 en L1, 19 en L2 et 11 en L3. Le nombre des inscrits en première année a baissé, entre 2011 et 2013, de 39 à 27. Cette licence est la seule de ce type dans la région Midi-Pyrénées. Quelques classes préparatoires aux grandes écoles, avec lesquelles la licence de lettres classiques a passé des conventions, proposent une formation en partie similaire, mais sur deux ans.

Avis du comité d'experts

L'organisation des études est conforme aux objectifs établis. La cohérence de la formation est renforcée par une structure administrative, le département des lettres classiques. Le conseil de ce département dirige la formation, qui est assumée de façon équilibrée par les cinq professeurs (qui dispensent 325 heures d'enseignement dans cette licence) et les huit maîtres de conférences, le professeur agrégé (PRAG) et l'Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), qui assurent 587 heures.

La formation a passé des conventions, pour favoriser les échanges Erasmus, avec deux universités (Bologne et Ioanina). Elle pourrait intensifier ses rapports avec d'autres universités, qui permettraient peut-être, outre des échanges d'étudiants, de créer des dynamiques pour élargir les débouchés professionnels de la formation. La formation est complétée par une ouverture aux associations pédagogiques qui défendent l'enseignement des langues anciennes et aux institutions savantes ou culturelles de la ville de Toulouse : Musée des Antiques, Festival de Théâtre antique, Bibliothèque du Patrimoine. Elle pourrait s'ouvrir davantage aux métiers de la documentation et de la culture, afin d'offrir un débouché professionnel aux étudiants qui ne se destinent pas à l'enseignement.

Les « stages » sont facultatifs. Ils se présentent sous la forme de cours d'été en Grèce ou de vacances d'heures d'enseignement dans les collèges de l'académie de Toulouse. Les stages ne devraient pas se limiter à ces vacances d'étudiants, mêmes si celles-ci sont présentées comme des préparations à l'exercice de la profession d'enseignant. Les échecs en première année ont touché en 2012-2013 un peu plus de 50 % des étudiants inscrits. Il est dans l'intérêt de la formation que les causes en soient analysées. Les résultats de l'enquête de satisfaction des onze étudiants de L3 sont décevants : il n'y a eu que deux réponses.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Les enseignements de « base » (thème grec ou thème latin) sont assurés par des chercheurs de l'équipe d'accueil 4601 (Patrimoine, littérature, histoire) et les étudiants sont invités à assister à des activités de recherche (colloques, conférences, festival de théâtre antique...).
Place de la professionnalisation	La formation prépare essentiellement aux concours de l'enseignement. A l'avenir, elle devrait s'ouvrir plus largement à d'autres professions que l'enseignement : culture, documentation, arts, archéologie.
Place des projets et stages	Les stages sont facultatifs. Plusieurs (sans précision) étudiants de L2 ont effectué des vacances dans des établissements d'enseignement secondaire de la région. Il est prévu que les stages soient rendus obligatoires dans les prochaines années (domaines de la culture, de la conservation du patrimoine et de la documentation).
Place de l'international	Il n'est pas fait de place à l'international, sauf sous la forme de séjours linguistiques en Grèce ou de séjours dans les universités de Bologne et d'Ioannina.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les dispositifs favorisant l'orientation ou la réorientation et la réussite des étudiants sont ceux qui ont été mis en place par l'Université de Toulouse Jean Jaurès (UT2J). Dans la formation a été mis en place un tutorat.
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La formation applique ce qui a été prévu par l'UT2J : présentiel vs. non présentiel, apprentissage, formation continue, formation adaptée à divers handicaps. Tout le cursus peut être suivi « à distance ». Il n'y a pas d'indication précise sur le nombre d'étudiants qui recourent à ces dispositifs. Le petit nombre d'étudiants inscrits autorise beaucoup de souplesse dans la formation, en particulier pour ce qui est des dates des contrôles et des travaux remis par les étudiants.</p> <p>La formation bénéficie de la formation aux outils numériques mises en place par l'UT2J (cours et exercices en ligne, accès à la plateforme IRIS de l'UT2J). Une orientation vers les métiers de la documentation pourrait amener à y consacrer une plus grande place.</p>
Evaluation des étudiants	La formation applique les règles décidées par l'UT2J en matière de crédits ECTS et de contrôle continu, avec exercices réguliers sans lesquels les langues anciennes ne peuvent pas être maîtrisées. L'évaluation est du ressort du jury de licence, composé des enseignants responsables d'UE et du directeur du département qui est aussi le responsable de la formation.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les modalités de ce suivi sont celles que l'UT2J a mise en place. Il est prévu de mettre en place le portefeuille de compétences et le livret de l'étudiant à la rentrée 2014. Il est vrai que le faible nombre d'étudiants permet à chaque enseignant de suivre l'acquisition des compétences.
Suivi des diplômés	C'est l'Observatoire de la vie étudiante de l'établissement qui s'en charge, mais il semble, au vu de la pauvreté des données (le tableau « insertion » de l'annexe comporte une seule réponse à « l'enquête » faite), que ce suivi soit lacunaire.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il est prévu de mettre en place un conseil de perfectionnement. Une enquête d'évaluation a été effectuée auprès des étudiants de L3 : ils étaient 11, et 2 seulement ont répondu. Les résultats sont publiés dans une annexe.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Cohérence de la formation.
- Bon équilibre entre la discipline principale et les disciplines associées, ce qui élargit l'offre de formation.

Points faibles :

- Faiblesse des effectifs.
- Absence de structures de suivi (acquisition de compétences, diplômés, insertion).
- Faibles taux de réussite et absence de dispositifs de remédiation.

Conclusions :

Cette formation aux humanités a les qualités des formations de ce type : cohérence, rigueur, inscription dans la longue durée. Elle est unique dans le site regroupant les universités de la région Midi-Pyrénées. Elle devrait être enrichie par des conventions avec d'autres universités et par le renforcement de la préparation aux métiers de la culture, du patrimoine, des arts et de la documentation.

Observations de l'établissement

Licence Générale

Mention : Lettres Classiques

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LI160010911-010737-RT

- **Observations :**

Il est vrai, comme le signale le rapport p. 3, que « les échecs en première année ont touché en 2012-2013 un peu plus de 50% des étudiants inscrits ». Mais le rapport omet de signaler que le taux de succès des présents aux examens sur cette même promotion (soit 52 % des inscrits) est de 94%. Il est en outre à noter que la même année, les taux de présence **et** de succès en L3 sont tous deux de 100%. On ne saurait donc compter les « faibles taux de réussite » au nombre des caractéristiques de la formation dans son ensemble (p. 5 du rapport). Le problème est celui des abandons en première année, qui touche la plupart des filières de l'Université.